

Séance du 4 avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	8

L'an deux mille vingt quatre

Le quatre avril

A 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

**Présents** : M. BLANQUE Pierre - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude - Mme INGLES Martine - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

**Absents excusés** : Mme GAURENNE Sylvie - M. BUL Alain

**Secrétaire de séance** : M. PINEDE Jean-Marie

**Date de convocation** : 29 mars 2024

Objet de la Délibération :

Participation frais de gestion  
2024 SIECA SIAEPA

2024 / 015

Monsieur le Maire présente les montants des frais liés à la gestion du parc informatique payés par la commune en 2022 et 2023 qui s'élèvent à 37 102,07 €.

Considérant que le SIECA et le SIAEPA utilisent en partie les ressources informatiques de la commune (logiciel de finances, imprimante, serveur...), il propose la participation 2024 comme suit :

- 6 113 € pour le SIECA,
- 10 494,14 € pour le SIAEPA.

**OUI** l'exposé de son Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

... **APPROUVE** la répartition des frais telle qu'exposée ci-dessus.

... **DONNE POUVOIR** à monsieur le maire pour signer tout document en ce sens.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,  
Pierre BLANQUE

Extrait du registre